

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 10

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'y a aucune contre-indication : il donne du poids aux personnes trop maigres mais ne fait jamais grossir une personne trop forte.

Une ou plusieurs cures de pollen sont donc recommandées chaque année. La durée de la cure peut être d'un mois ; elle sera plus efficace au début du printemps ou de l'automne ; elle redonnera à chacun santé, vigueur et dynamisme.

(tiré de « Santé » par N. Legouvé)

G. C.



ÉCHOS DE PARTOUT

Calomnies et préjugés ! Qu'en pensez-vous ?

Quand une piqûre d'abeille entraîne la mort d'une personne, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre et tous les journaux rapportent la nouvelle en grande manchette.

Il y a trois ans, dans la ville de Fribourg, un essaim s'était logé au sommet de la corniche d'un imposant bâtiment ; un jeune homme, employé dans une entreprise de la ville, apiculteur à ses heures de loisirs, à l'aide d'une échelle de pompier, réalisa l'exploit d'aller cueillir l'essaim intrépide, tout seul, sans voile, ni gants et sans piqûre au grand plaisir des badauds attroupés ; personne n'en fit mention ! Et l'on parle toujours de l'agressivité des abeilles !

Si la vue d'un pot de miel ambré fait briller de convoitise les yeux des enfants et amène aux lèvres des parents un sourire d'indulgence gourmande, l'artisan de ce trésor alimentaire est, lui, beaucoup moins prisé, et se voit accusé d'une humeur agressive bien exagérée et de méfaits dont il est parfaitement innocent.

Pour beaucoup, l'abeille n'est qu'une mouche méchante, toujours prête à attaquer quiconque se trouve sur son passage. Cette réputation, d'autant mieux établie qu'elle est plus fausse, empêchera notamment l'un ou l'autre amateur de miel de réaliser le désir de posséder quelques ruches ; la crainte de démêlés inéluctables avec des voisins peu avertis pourra le faire renoncer aux joies profitables de l'apiculture.

* * *

Si la nature a doté l'abeille d'un aiguillon, c'est qu'elle n'a pas voulu abandonner à la merci de la cupidité et de l'égoïsme des

hommes, le sort de cet insecte industrieux et prévoyant qui, privé du butin amassé à la saison des fleurs, ne pourrait doubler le cap des rigueurs de l'hiver et renaître au soleil du printemps. Sans doute, c'est bien là une arme, mais une arme uniquement défensive. L'avette, dont l'instinct prodigieux fait l'admiration des plus sceptiques, n'est pas sans être avertie, qu'en exerçant sa colère, même légitime, elle court à la mort. En effet, dès que le dard a pénétré la peau, il ne peut plus en être retiré ; dans l'effort que fait l'insecte pour le libérer, il arrache l'organe et ne survit pas à cette mutilation.

C'est pourquoi l'abeille ne pique qu'à bon escient, contrainte et forcée, quand elle est, ou se croit en danger !

* * *

L'expérience lui ayant trop de fois démontré que l'approche de sa demeure était uniquement justifiée par l'appât de ses rayons gonflés de miel, les abords de sa ruche sont à déconseiller aux profanes ; immédiatement suspectés d'intentions peu louables par les gardiennes qui veillent sur le patrimoine commun, ils courent grand risque d'un accueil peu amène. A moins qu'ils ne désirent soigner leurs rhumatismes, mieux vaut pour eux rester à une sage distance de l'apier.

Ne laissez pas folâtrer chiens, chats et autres animaux domestiques ; leurs ébats mettraient en éveil la suspicion de la police abeillère qui pourrait infliger à leurs auteurs un souvenir assez cuisant. Attention surtout aux chevaux ; leur odeur est insupportable aux abeilles et excite leur colère.

Mais si, au cours d'une promenade champêtre avec des amis, vous entendez le joyeux bourdonnement des butineuses allant de fleur en fleur puiser du nectar ou ramasser du pollen, faites-leur observer que toutes sont inoffensives et qu'elles s'envolent sans tirer l'aiguillon si l'on tente de les capturer ; éloignées de leur demeure, elles n'ont pas à en défendre l'accès.

* * *

Dans certaines régions campagnardes, on croit communément que les abeilles sont responsables de détériorations subies par un grand nombre de fruits.

C'est là une calomnie qui ne tient pas après un examen anatomique sérieux ; les plus éminents naturalistes sont formels à ce sujet : l'abeille ne dispose d'aucun moyen de percer ou déchirer la peau d'un fruit, fût-ce la prune la plus mûre. Ce méfait est propre à la guêpe.

Ne manquons aucune occasion de réhabiliter notre abeille en faisant connaître aux cultivateurs de tout genre les précieux services qu'elle rend.
(de la « Belgique apicole »)

G. C.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

L'EXTRACTION DU VENIN PUR D'ABEILLE

Un nouvel appareil pour « traire » les abeilles, les guêpes et les frelons

de notre correspondant à New York, Dr W. Schweisheimer
trad. par réd.

Les secrets du venin d'abeille ne sont pas encore résolus. Les particularités de sa composition chimique, ne sont pas encore connues.

Et cependant, la connaissance de ces particularités aurait une grande signification pour la médecine. Chaque année, des gens meurent par suite de piqûres d'abeilles ou de guêpes — davantage que par des morsures des serpents venimeux —, ils meurent subitement après la piqûre ; on parle d'une « allergie » de ces personnes qui se différencient de milliers d'autres réfractaires aux piqûres. Mais avec l'expression, rien n'est bien éclairci, — elle signifie seulement la désignation d'une équation mathématique non résolue. Inversement, le venin d'abeille aide à la guérison de maladies après son injection aux patients. Il est utilisé spécialement dans les traitements des maladies chroniques des articulations. Il n'est pas rare que dans son emploi, l'on n'obtienne pas le résultat espéré. Si l'on connaissait la composition exacte du venin d'abeille, de guêpe et de frelon, un remède pourrait facilement être créé.

Le véritable venin d'abeille fut déjà obtenu de différentes manières. D.J. Palmer en Angleterre, Markovich et Molnar en Tchécoslovaquie, l'ont obtenu au moyen d'une excitation électrique des insectes. Mitchell et Herberger aux Etats-Unis ont récolté du venin d'abeille et Charles Mraz au Vermont a obtenu de grosses quantités de venin d'abeille par des méthodes mécaniques. Mais ces techniques n'étaient à maintes reprises pas applicables aux guêpes et aux frelons parce que les animaux n'étaient ou pas suffisamment excités par la méthode utilisée, ou parce qu'ils se battaient entre eux.